



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Michel LAURIO, Christian LOMBART, Didier REY.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU 9 DECEMBRE 2022 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT
DE SIGNER LE MARCHÉ**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 28 octobre 2022 pour une remise des offres le 30 novembre 2022.

Les prestations sont réparties en 7 lot(s).

Le montant des prestations pour la **période initiale** de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lot(s)	Désignation	Minimum HT	Maximum HT
01	Lot géographique n°1	90 000,00 €	230 000,00 €
02	Lot géographique n°2	90 000,00 €	220 000,00 €
03	Lot géographique n°3	80 000,00 €	220 000,00 €
04	Lot géographique n°4	80 000,00 €	270 000,00 €
05	Lot géographique n°5	80 000,00 €	190 000,00 €
06	Lot géographique n°6	110 000,00 €	270 000,00 €
07	Lot géographique n°7	120 000,00 €	320 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.
Il a été remis 20 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 09 décembre 2022 à 10h30 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot	Désignation	Attributaires	Montant de l'offre HT
01	Lot géographique n°1	BECAT	166 418,02 €
02	Lot géographique n°2	SARL ATOUT VERT	149 965,31 €
03	Lot géographique n°3	ID VERDE	177 005,57 €
04	Lot géographique n°4	CASTAGNOUS PAYSAGE	220 786,78 €
05	Lot géographique n°5	JARDIN DES VALLEES	128 566,52 €
06	Lot géographique n°6	L'AMI DES JARDINS	203 291,55 €
07	Lot géographique n°7	CLAVE SAS	197 873,03 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Mmh

Patrice LAURENT

